



### **Pour votre information**

Seul le concessionnaire, ou un ayant-droit s'il est décédé, peut renouveler la concession dans les 2 années suivant son expiration. Le concessionnaire ou ses ayant-droits s'il est décédé sont tenus d'entretenir la concession. A défaut de renouvellement 2 ans et 1 jour après expiration de la concession, la commune est en droit de procéder à sa reprise. Si le titulaire ou ses ayant-droit n'ont pas renouvelé la concession et que cette dernière n'a pas été reprise par la ville, un des membres de la famille ou un proche n'ayant aucun lien de parenté avec le concessionnaire ou le défunt peut la renouveler avec l'accord de la commune. Dans ce cas le renouvellement doit être demandé, au plus tôt, 2 ans et 1 jour après la date de son expiration. Le renouvellement est accordé au demandeur sous réserve du bon état du monument, s'il s'engage à conserver et entretenir la sépulture. Le fait de renouveler ne donne pas droit à inhumation.

### **Justificatifs à fournir :**

#### Concessionnaire :

- Copie de la pièce d'identité
- Copie du livret de famille
- Copie de l'acte de concession à renouveler (si possible)

#### Ayant droit ou concessionnaire si le concessionnaire est décédé :

- Copie de la pièce d'identité
- Copie du livret de famille
- Copie de l'acte de concession à renouveler (si possible)

#### Ayant-droit (ou autre) si le concessionnaire est en vie :

- Mandat établi par le concessionnaire
- Copie de la pièce d'identité du concessionnaire et de son mandant
- Copie du livret de famille du concessionnaire
- Copie de l'acte de concession à renouveler (si possible)

Merci de retourner ce document complété et signé accompagné des justificatifs demandés ainsi que de votre chèque à l'ordre du Trésor Public à l'adresse suivante :

**MAIRIE D'ELOIE**  
**31 Grande Rue**  
**90300 ELOIE**  
**Mail : [eloie.mairie@wanadoo.fr](mailto:eloie.mairie@wanadoo.fr)**  
**Téléphone : 03.84.26.04.34**

*Il est vivement recommandé d'avertir la mairie de tout changement d'adresse et de coordonnées téléphoniques.*